REVUE DU DROIT DES AFFAIRES EN AFRIQUE (RDAA)

Editée par

L'Institut du droit d'expression et d'inspiration françaises

Février 2026 -2

LU POUR VOUS !

Par

Dureich Chanel OKAMBA

« Travail et nouvelles technologies. Essai sur la transformation du droit de travail congolais »

Thèse de doctorat de Dureich Chanel OKAMBA

Soutenue publiquement le 04 octobre 2025 à la Faculté de droit de l'Université Marien Ngouabi (République du Congo)

Sous la direction de :

Bachir TALFI IDRISSA, Maître de Conférences agrégé, Université Abdou-Moumouni de Niamey (Niger) et de Daphtone LEKEBE OMOUALI, Maître de Conférences agrégé, Université Marien Ngouabi (République du Congo)

REVUE DU DROIT DES AFFAIRES EN AFRIQUE (RDAA)

Editée par

L'Institut du droit d'expression et d'inspiration françaises

Février 2026 -2

Les technologies de l'information et de la communication ont profondément bouleversé les rapports humains. L'ampleur de ces changements est particulièrement saisissant dans le domaine des relations de travail. La problématique au cœur de cette thèse est d'analyser l'influence de l'utilisation des nouvelles technologies sur les relations de travail. Cette préoccupation scientifique comporte un double enjeu. D'une part, dans le contexte de la société congolaise, depuis l'épidémie de la Covid-19, l'usage du numérique a précédé sa règlementation.

D'autre part, le droit de travail congolais connait un changement majeur avec l'avènement du nouveau code du travail en cours de réforme. L'intégration des règles relatives à l'usage des nouvelles technologies dans l'entreprise s'impose donc avec une acuité particulière. Au regard de la finalité protectrice du droit du travail, on peut conclure que les nouvelles technologies exercent une influence emprunte d'ambiguïté. Il en résulte que si ces technologies transforment indiscutablement le droit du travail, cette transformation est tantôt favorable, tantôt défavorable au salarié. Dans le premier cas, grâce à l'introduction du télétravail, l'utilisation des nouvelles technologies améliore la formation des salariés et facilite l'exécution du contrat de travail. Dans le second, le recours à ces technologies accroit les pouvoirs de l'employeur, en même temps qu'il fragilise la frontière entre vies privée et professionnelle du salarié.

Mots-clés : travail, numérique, transformation, entreprise, pouvoirs de l'employeur, vie privée.

Référence pour citer l'article :

RDAA, Février 2026-2, Lu pour vous par Dureich Chanel OKAMBA « Travail et nouvelles technologies. Essai sur la transformation du droit de travail congolais », Thèse de doctorat de Dureich Chanel OKAMBA, Faculté de droit de l'Université Marien Ngouabi (République du Congo), *in* www.institut-idef.org, www.rdaa-ohada.com et www.librairienumeriqueafricaine.com/search/lna/rdaa

Note biographique de l'auteur

Dureich Chanel OKAMBA est docteur en droit privé et sciences criminelles de l'Université Marien Ngouabi de Brazzaville (République du Congo). Sa passion se porte particulièrement sur le droit social, domaine dans lequel il mène des réflexions et des activités pédagogiques. Depuis 2019, il assure des travaux dirigés dans plusieurs matières de droit privé au sein de la Faculté de droit de l'Université Marien Ngouabi, en qualité d'enseignant vacataire. Parallèlement, il dispense des enseignements à l'Université Libre du Congo (ULC), à l'Institut Universitaire de Brazzaville (IUB) et à l'Institut Universitaire Henri Lopes (IUHL), contribuant ainsi à la formation professionnelle des jeunes dans un réseau universitaire étendu. Ses centres d'intérêt incluent les questions d'assurance qualité de l'enseignement supérieur, notamment à travers l'Agence Nationale d'Assurance Qualité de l'Enseignement Supérieur (ANAQ-ES). Il exerce, depuis 2023, au Ministère de l'Enseignement Supérieur de la République du Congo, d'abord en qualité d'Attaché Administratif puis, à présent, en tant qu'Attaché Technique de la Ministre de l'Enseignement Supérieur. À ce titre, il participe à l'élaboration et à l'examen des projets de textes règlementaires et législatifs en lien avec ce département ministériel, apportant ainsi, son expertise académique et juridique au service de la politique publique de l'enseignement supérieur.

Février 2026 -2

Les articles de la Revue du Droit des Affaires en Afrique sont publiés sur les sites ci-après :

IDEF - La RDAA (institut-idef.org)

RDAA-OHADA

https://www.librairienumeriqueafricaine.com/search/lna/rdaa